

◆ Objectifs de la prestation :

Accompagner l'entreprise dans l'amélioration de l'organisation sécurité incendie du site.

Diagnostiquer les éléments à améliorer et proposer des solutions concrètes à l'entreprise en tenant compte de ses spécificités.

◆ Contexte réglementaire :

Dans le cadre du code du travail, « l'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs. » (Code du travail - Art. R 4227-28).

◆ Missions :

Améliorer l'organisation sécurité incendie :

- ◆ Effectuer un état des lieux sur les thèmes de la sécurité incendie définie au préalable avec l'entreprise ;
- ◆ Conseiller sur les améliorations possibles à apporter : proposition de solutions, de documents, de procédures, d'organisation... à mettre en place sur le site, en tenant compte des spécificités de l'établissement et des conclusions de l'état des lieux.

◆ Organisation :

Des visites et des échanges avec l'entreprise sont organisés. Il est indispensable pour l'intervenant de connaître l'entreprise, son fonctionnement, l'organisation existante... guidé par le personnel du site et accompagné d'un interlocuteur privilégié pour la durée de la mission.

Il est nécessaire de définir avec l'entreprise les thèmes sur lesquels elle souhaite être accompagnée en priorité. Un plan d'action dans le temps pourra être proposé.

◆ Réalisation :

Pour chaque thème défini en accord avec l'entreprise, un bilan est fait et des solutions sont apportées, avec une proposition d'accompagnement dans la réalisation.

Les éléments sont transmis à l'entreprise par le biais d'un compte-rendu écrit, pouvant être présenté à la Direction.

**Un appui technique concret,
avec un bilan personnalisé et
des conseils individualisés.**

Votre prestation

Référence : DEC-INC ORG 02

**Durée : Le temps de la prestation sera fonction de
votre établissement.**